

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE SEJOURS ENFANTS

(1 séjour linguistique ou 1 classe loisirs par année scolaire)

L'aide « SEJOURS ENFANTS » est destinée à favoriser la découverte culturelle et les voyages organisés dans le cadre des Activités Scolaires. Elle concerne tous les enfants scolarisés (ou poursuivant des études) des bénéficiaires de la CMCAS Loire ayant des droits ouverts aux Activités Sociales ; les enfants doivent être âgés de 26 ans maxi au jour du départ.

L'aide accordée sera réglée sur présentation d'une facture acquittée (date ultérieure au séjour effectué) et sera virée sur le compte bancaire communiqué sur le présent formulaire.

NOM et Prénom de l'Ouvrant-Droit :

NIA :

NOM et Prénom de l'Ayant-Droit :

Date de naissance :

Nom de l'établissement scolaire :

Séjour du :

au :

Lieu du séjour :

Pays :

Date et signature du demandeur :

VIREMENT BANCAIRE (à compléter)		FOURNIR UN RIB (si modification récente)
IBAN		
BIC		

RESERVE A LA CMCAS LOIRE

Type de séjour	Coef. Familial	Participation CMCAS %	Montant du séjour	Montant participation CMCAS	Plafond /an /bénéficiaire	TCP
SEJOUR LINGUISTIQUE					1000 €	
CLASSES LOISIRS					400 €	

Signature du Président CMCAS Loire

Signature du Trésorier CMCAS Loire